



**8RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

E-mail bids to:
Connie.Wright@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Onsite Mobile Shredding for Protected "B"		Date October 20, 2022
Solicitation No. – N° de l'invitation 202300803/A		Amendment No. – No. de la modification : 004
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202300803		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	2:00 PM / 14h00 Heure	EDT(Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le :	October 25, 2022	
Delivery - Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Connie.Wright@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 613-791-9647		Facsimile No. – No. de télécopieur

Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à :

- Répondre aux questions posées;

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 : Les spécifications techniques obligatoires indiquent, au sujet de l'équipement de déchiquetage mobile concernant les unités de destruction mobiles, que la destruction du papier doit s'effectuer selon la méthode de destruction commerciale ou à volume élevé : Confidentiel (DCVE-C). La taille des particules doit être de 300 mm² ou moins. Le grillage correspondant du désintégrateur est de 13 mm. Les spécifications en matière de déchiquetage énoncées par la GRC (<https://www.rcmp-grc.gc.ca/physec-secmat/pubs/gcpsg-gsmgc-001-fra.htm#a6-1>) indiquent à l'annexe A que le déchiquetage pour les niveaux Protégé B et Confidentiel selon la méthode DCVE doit s'effectuer à l'aide d'un grillage de désintégrateur de 13 mm, mais avec une taille des particules de 19 mm x 25 mm, soit 475 mm² ou moins. Il s'agit de trois éléments qui sont tous différents (Protégé B/Confidentiel avec 300 mm²/Confidentiel avec 475 mm²) – pouvez-vous préciser la norme à respecter?

Réponse 1 : Le grillage du désintégrateur doit être de 13 mm ou moins.

Question 2 : Pour le fournisseur retenu, quel est le processus d'autorisation et quel est le niveau de sécurité du personnel responsable de rendre les services?

Réponse 2 : Niveau d'accès II aux installations (FA2) avec accompagnement.

Lorsque la GRC exige le **Niveau d'accès II aux installations**, l'entrepreneur doit soumettre les éléments suivants à la GRC à l'aide du portail de sécurité en ligne de la GRC :

1. formulaire de consentement et de demande d'attestation de sécurité du SCT;
2. copie d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement, p. ex., permis de conduire (recto et verso).

La GRC :

1. réalisera des vérifications de sécurité du personnel qui dépassent les exigences de la Politique sur la sécurité du gouvernement;
2. doit veiller au respect des exigences en matière d'accompagnement dans ses installations ou sur les sites.

Veillez consulter la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et le Guide sur la sécurité, lesquels figurent à l'annexe C de la DP.

FIN DES QUESTIONS ET RÉPONSES